

Les matelas protecteurs d'ondes radioélectriques ?

C'est la dernière tendance des vendeurs de matelas qui, sous prétexte de vous offrir un repas gratuit dans un restaurant local, organisent une réunion commerciale visant à vous présenter un matelas extraordinaire.

En effet, le vendeur tente d'expliquer que les ondes néfastes qui vous entourent sont arrêtées par la structure (*mailles de cuivre*) incorporée au matelas, avec une connexion éventuelle à une prise de terre.

L'effet recherché est très faible, voire nul.

En effet, les ondes radioélectriques peuvent être bloquées par une paroi protectrice pleine (*usuellement en cuivre*). Ce principe est mis en œuvre dans une enceinte spécifique appelée « cage de Faraday ».

Or, pour obtenir une protection efficace, faudrait-il encore que ladite cage soit complètement fermée et étanche, ce qui n'est pas le cas avec ledit matelas. Et même si une couverture ainsi équipée de cuivre devait recouvrir le dormeur, il subsisterait toujours un espace destiné à passer la tête, voire les bras (*espace qui permettra toujours aux ondes de s'introduire !*).

D'autre part, dans une configuration où seul le matelas est utilisé, nous pouvons nous attendre seulement à une atténuation des ondes provenant du bas, c'est-à-dire sous le lit. Or, sachant que la propagation des ondes vient essentiellement du haut (*antennes d'émission par exemple*), le matelas servira surtout... à réfléchir celles-ci de bas en haut en direction du dormeur !

Bien évidemment, le vendeur évite de mentionner l'atténuation réelle (*exprimée en décibels*) obtenue par le procédé.

Acheter au prix fort un tel matelas est donc inutile, voire aggrave la situation du dormeur.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)